

CARTE VISA PLATINUM BUSINESS :

Assurances voyages*

Décès / Invalidité : Accident garanti - Accident de trajet	Capital jusqu'à 465 000 € Jusqu'à 46 000 €
Infirmité Partielle	Capital 155 000 € / 23 000 €
Garantie retard de transport	Jusqu'à 1 200 €
Garantie retard de bagages	Jusqu'à 1 200 €
Perte, vol, détérioration de bagages	Jusqu'à 2 500 €
Responsabilité civile et assistance juridique à l'étranger	Jusqu'à 2 300 000 €
Domage / vol du véhicule de location	Oui
Modification, annulation et interruption de voyage	Jusqu'à 7 500 €

*selon limites et conditions contractuelles en vigueur, se reporter à la notice d'information de la carte Visa Platinum Business.



CAISSE D'ÉPARGNE